CONTRACTUELS : ACTION LE 8 NOVEMBRE

La situation de l'éducation publique à Mayotte en termes de déficit d'attractivité implique le recours massif aux contractuels sans lesquels le système ne pourrait pas fonctionner. Dans un passé récent, le SNES s'est battu et a obtenu, pour eux l'indexation et la mise en place de congés de formation. Le Vice-Rectorat en créant une prime d'installation ne répond pas au problème de l'attractivité pour les titulaires et de plus crée une discrimination entre les contractuels.

Revendications du SNES

- Recrutement transparent valorisant l'ancienneté de service et ce dans le cadre de la commission consultative paritaire
- mise en place rapide de la nouvelle grille de rémunération conformément au décret du 29 août 2016
- indexation à 1,53% comme à La Réunion.

Nous aurons une assemblée générale de l'intersyndicale **le samedi 5** à 9 h à la mairie de Mamoudzou afin de préparer **l'action** du 8 novembre. Venez nombreux participer à cette **action**. Un préavis de grève a été déposé.

RV place de la république le 8 novembre à 9h pour une journée d'action !